

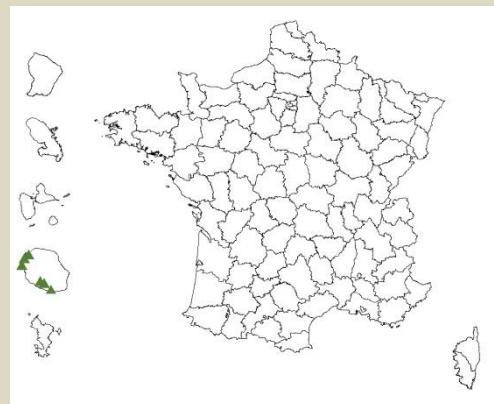


## RESCAM : Conception et expérimentation d'agro écosystèmes durables en maraîchage de plein champ à la Réunion

Organisme chef de file : **Armeflhor**

Chef de projet : **Thomas DESLANDES**  
[deslandes-thomas@armeflhor.fr](mailto:deslandes-thomas@armeflhor.fr)

Période : 2013-2018



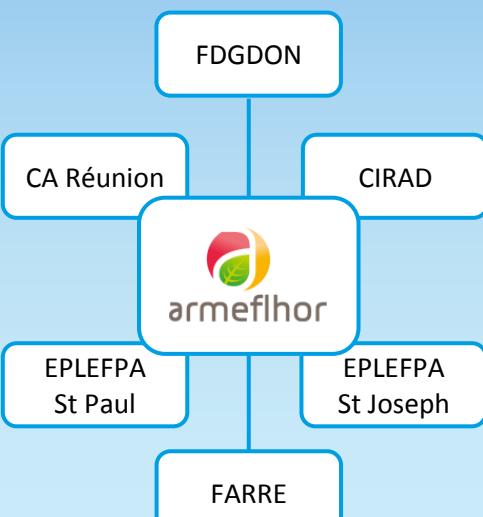
Localisation des sites

**Nombre de sites EXPE :** 6

- en station expérimentale : 1
- en établissement d'enseignement agricole : 2
- producteur : 3

**Nombre de systèmes DEPHY économies en pesticides :** 6

### Les Partenaires :



### Présentation du projet

#### > Enjeux

L'adaptation du « paquet technique » sur solanacées pour lutter contre la mouche *Neoceratitis cyanescens* est un enjeu majeur pour la filière légumes de la Réunion. Le projet a pour finalité i) de valoriser et adapter les résultats acquis sur cucurbitacées dans le cadre du projet GAMOUR (Gestion Agroécologique des Mouches des légumes à la Réunion) sur la culture de tomates et ii) de poursuivre les expérimentations pour mettre à disposition des producteurs réunionnais des techniques culturales alternatives efficaces et viables.

#### > Objectifs

- Co-construire avec les agriculteurs des systèmes de culture innovants, intégrant un cycle de tomates et prenant en compte les contraintes technico-économiques des agriculteurs,
- Expérimenter les systèmes co-construits en station expérimentale et sur des sites ateliers,
- Diffuser les connaissances et sensibiliser à l'approche système et au raisonnement agroécologique.

#### > Résumé

Ce projet vise à concevoir et tester de nouveaux systèmes de culture maraîchers pluriannuels de plein champ, économies en pesticides, en mobilisant des techniques agroécologiques. Les systèmes ciblés intègrent un cycle de tomate, spéculation d'importance économique majeure à la Réunion.

Plusieurs niveaux de rupture avec les pratiques actuelles sont visés, depuis la réduction de 50 % des pesticides de synthèse jusqu'à des systèmes compatibles avec l'Agriculture Biologique. Le niveau de rupture le plus fort est expérimenté en station expérimentale ou sur les sites d'établissement d'enseignement agricole. En complément, les sites producteurs permettent de valider certaines techniques et leur adaptation en milieu paysan.



## Le mot du chef de projet

« Le projet est né de la volonté de développer des techniques agroécologiques adaptées à la culture de tomate sur l'île de la Réunion. Espèce majeure entrant dans la composition de divers plats traditionnels, les difficultés de production liées à la présence de nombreux ravageurs (dont la mouche de la tomate) ont poussé les acteurs de la filière à développer des systèmes de culture expérimentaux, en s'appuyant sur les résultats obtenus lors du projet GAMOUR qui visait à lutter contre la mouche des cucurbitacées. Les travaux se concentrent principalement sur la gestion et la conservation de biodiversité fonctionnelle, mais également sur l'utilisation de plantes piège. »

## Leviers et objectifs des systèmes DEPHY

SITE	SYSTEME DEPHY	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	ESPECES DU SYSTEME DE CULTURE	LEVIERS					OBJECTIF	
				Contrôle cultural	Contrôle génétique	Lutte biologique <sup>1</sup>	Lutte chimique	Lutte physique		
EPLEFPA Saint-Paul	Expé	Non	Tomate – engrais vert		x	x		x	E	50%
Producteur A - Réseau FARRE	Expé	Non	Concombre - tomate - haricot		x	x		x	R	50%
Producteur B – CA Réunion	Expé	Non	Tomate		x	x		x	R	50%
Producteur C - FDGDON	Expé	Non	Tomate		x	x		x	R	50%
ARMEFLHOR	Expé	Non	Tomate –engrais vert		x	x		x	E	50%
EPLEFPA Saint-Joseph	Expé	Non	Tomate - Haricot - Cucurbitacées		x	x		x	E	50%

<sup>1</sup> y compris produits de biocontrôle

<sup>2</sup> E – Efficience, S – Substitution, R – Reconception

L'IFT de référence 2013 est de 10,3 pour les tomates de plein champ et sous abri à la Réunion, contre 14,7 pour les tomates de plein champ en France métropolitaine.

## Interactions avec d'autres projets

Le projet est en lien direct avec l'UMT SPAT (Santé végétale et Production Agro-écologique en milieu Tropical).

Pour en savoir + , consultez les fiches SITE et les fiches SYSTEME

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.